

## Conférence de presse

### Charge fiscale totale : A combien s'élèvent les impôts des grandes entreprises en Suisse ?

Mardi, 27 octobre 2009

L'exposé oral fait foi

## Prêter attention aux contribuables importants

Dr. Christoph A. Schaltegger, membre de la direction

Madame, Monsieur,

Les décisions d'implantation des entreprises dépendent de nombreux facteurs. Petit pays pauvre en matières premières et doté de conditions géo-topographiques difficiles, la Suisse ne dispose d'aucun atout naturel par rapport à l'étranger. A côté de facteurs essentiels comme des infrastructures bien développées, un système de formation performant, la sécurité juridique et une administration efficace, le climat fiscal revêt une importance capitale. En ce sens, la Suisse représente une place économique attrayante pour les entreprises. Au cours de ces dernières années, plusieurs réformes, comme les réformes de l'imposition des entreprises I et II au niveau fédéral ou les réformes cantonales de l'impôt sur les bénéficiaires, le capital et le revenu, ont renforcé cette position. Mais, au final, pour les entreprises, la charge totale des impôts et des taxes est décisive. Les cotisations en faveur de la sécurité sociale publique et des caisses de retraite sont particulièrement élevées en comparaison internationale. En toile de fond de la crise économique mondiale, les besoins financiers pourraient s'accroître dans les prochaines années. Le risque que les entreprises se voient à nouveau plus fortement imposées augmente parallèlement. Le monde politique est donc appelé à soutenir davantage l'attractivité de la place économique suisse.

### Veiller aux contribuables importants

L'étude sur la charge fiscale totale souligne clairement l'importance des bons contribuables pour la Suisse. En 2007, les 58 entreprises qui ont participé à l'étude ont contribué à hauteur de 12 % aux recettes fiscales totales de la Suisse. Le fait d'héberger ce type de sociétés est un signe de réputation pour notre place économique. Mais, en même temps, il nous contraint à promouvoir l'attractivité de la place économique, afin que les entreprises et les particuliers continuent de payer leurs impôts en Suisse à l'avenir. Les avantages liés au lieu d'implantation, notamment en matière fiscale, doivent donc être toujours réévalués. Bon nombre de pays en concurrence avec la Suisse sont encore jeunes et affichent un dynamisme économique élevé. Même pour les questions fiscales, ils s'adaptent régulièrement à un environnement changeant. L'évolution des taux d'imposition sur les bénéficiaires au sein de l'OCDE ces dernières années illustre cette tendance de façon assez impressionnante. Alors que le taux d'imposition moyen au début des années 1980 atteignait encore 49 %, il a baissé à 26 %

cette année. Dans certains pays d'Europe orientale comme l'Albanie, la Bulgarie, la Serbie, le Monténégro ou Chypre, il s'élève à 10 % ou moins. Cela démontre à quel point les avantages liés à la fiscalité sont exposés à des remises en question permanentes

### **Prestations fiscales stables même en temps de crise**

Dans la période de crise actuelle, les plus grandes sociétés suisses jouent également un rôle déterminant pour la stabilité financière de l'Etat. Même si, entre 2007 et 2008, les recettes des impôts sur les bénéficiaires ont chuté de près de 70 %, la totalité des impôts et taxes perçus n'a baissé que de 14 % (de 21,7 à 18,7 milliards de francs). Cela indique, d'une part, que les recettes provenant de l'impôt sur les sociétés réagissent fortement à l'évolution économique et qu'elles officient comme stabilisateur conjoncturel automatique. D'autre part, il apparaît que l'effet de ces variations sur le budget de l'Etat ne doit pas être surestimé. Une grande partie des impôts et taxes pris en charge par les entreprises elles-mêmes ou prélevés pour le compte de l'Etat ne réagit que faiblement à la situation conjoncturelle. Les entreprises assurent donc des prestations fiscales précieuses également en temps de crise, même si elles enregistrent des pertes.

### **Besoin d'intervention variable selon les cantons**

La charge fiscale moyenne en Suisse est relativement modérée en comparaison internationale. Cependant, en tenant compte des cotisations de prévoyance professionnelle et de la charge grevant les revenus, cette image se relativise quelque peu. L'attractivité fiscale de la place économique suisse varie considérablement selon les méthodes de calcul et les cantons. Dans le contexte d'un fédéralisme fiscal décentralisé, le besoin d'intervention varie donc fortement d'un canton à l'autre : actuellement en Suisse, les taux d'imposition sur les bénéficiaires varient entre 12,7 et 25,5 %. La charge que représentent les aspects administratifs pour les entreprises est moins marquée que dans la plupart des autres Etats et ce malgré le nombre élevé des impôts et la distribution des compétences en matière fiscale. Cependant, dans ce domaine, des simplifications sont nécessaires et possibles. La proposition de réforme de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) devrait apporter une contribution notable à cet égard, par le biais d'un taux unique et la réduction des exceptions fiscales, et réduire de près de 20 % les dépenses administratives des entreprises. En outre, se pose également la question de la suppression des impôts nuisibles qui frappent la substance ou de l'impôt sur la fortune ou son remplacement par un impôt plus efficace. Finalement, d'autres progrès pourraient être réalisés grâce à la déclaration fiscale électronique.